

Bulletin municipal

Septembre 2020

N°9



Les Brèves

Lagarde-Marc-La-Tour

Lagarde-Marc-la-Tour



Mairie - Le Bourg - 19150 LAGARDE-MARC-LA-TOUR

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06

Courrier : lagarde-enual@wanadoo.fr

MARC-LA-TOUR

Tél : 05 55 27 11 98 - Fax 05 55 27 10 06

Courrier : mairiemarclatour@wanadoo.fr

www.lagarde-enual.fr



Sommaire

• Le Mot du Maire	p 2
• Les élus du Conseil Municipal	p 2
• Finances : budget 2020	p 3
• Règlement cimetière columbarium	p 3
• L'école	p 4
• Réouverture des salles municipales pour les activités sportives et culturelles	p 4
• La vie des associations	p 5
• Etat-civil - Urbanisme	p 7
• Infos pratiques	p 8
• Du côté de l'Agglo	p 8

Le mot du Maire

Au milieu d'une crise sanitaire sans précédent, un nouveau Conseil Municipal a enfin pu être installé. Vous avez, dès le premier tour, choisi votre maire, en accordant la majorité à son équipe, tout en prenant soin, trois mois plus tard, de ne pas lui donner toutes les clés. Le résultat, une majorité sans doute étriquée et des ailes pour l'opposition.



En démocratie, une seule voix d'avance suffit pour constituer une majorité, et dans les 36 000 communes de France, l'exécutif est partout assuré sans partage par la majorité sortie des urnes. C'est tellement vrai que c'est la dernière fois que nous avons un deuxième tour pour les élections municipales, le scrutin de liste assurera à l'équipe gagnante une majorité stable. Par contre, l'opposition a des droits, ils seront bien entendu respectés.

En nous donnant la majorité, vous nous avez aussi donné la légitimité pour appliquer notre programme : le budget que nous venons de voter consacre 600 000 € à l'investissement et reprend tous nos engagements et fait la part belle à l'habitat, aux services à la population, à l'entretien des bâtiments, à la voirie, à l'éclairage public... Le financement de ces investissements est assuré sans augmentation de la pression fiscale, avec les restes à réaliser et l'autofinancement de l'exercice, sans engager les excédents de l'exercice précédent : cette santé financière nous a permis d'absorber sans trop de conséquences la situation délicate de Marc-la-Tour, une santé financière dont je veux bien revendiquer la paternité...

Chaque commission va devoir établir, d'ici la fin de l'année, ses besoins, ses priorités, afin de permettre une programmation pluriannuelle, et nous attendons avec impatience les propositions de l'opposition...

Post-scriptum : plutôt que de répondre directement à certaines attaques en vue de jeter le discrédit sur ma personne, je préfère vous soumettre les paroles de Clémenceau : *« Ne craignez jamais de vous faire des ennemis ; si vous n'en avez pas, c'est que vous n'avez rien fait ».*

A mon âge, et après quatre mandats de maire plutôt réussis, fort de votre confiance, ma réponse sera toujours la même : une présence de tous les instants, dans l'action pour valoriser la commune, au service de tous, dans l'intérêt général.

Daniel RINGENBACH

Le conseil municipal

Daniel Ringenbach, Maire de Lagarde-Marc-la-Tour

Les Adjoints

1^{er} adjoint, Isabelle Lagarde, Maire déléguée de Lagarde-Enval
2^{ème} adjoint, Fabien Lanot, Maire délégué de Marc-La-Tour
3^{ème} adjoint, Martine Baratte-Fialip
4^{ème} adjoint, Olivier Otero-Pastor
5^{ème} adjoint, Marc Bernard
Conseiller délégué, David Nicolas

Les 12 Conseillers Municipaux

Arnaud Alleyrat, Olivier Brossard
Catherine Chambeaudie, Patricia Chantalat
Manuel Da Costa, Bertrand Foucher
Ménéhi Guitard, Bénito Lacroix
Tim Trains, Jacques Tramont
Maryline Verdier, Stéphane Vivier

Budget 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, M. Daniel RINGENBACH, le 27 juillet 2020 à l'espace polyculturel afin de respecter la distanciation et les gestes barrières.

Le Budget principal présenté pour 2020 intègre les résultats, biens et autres postes comptables du budget de l'eau en raison du transfert au syndicat des deux vallées à compter du 1^{er} janvier 2020.

L'année 2020 est marquée par l'arrivée de la Covid19 qui a contraint la population à un confinement à compter du 17 mars 2020, puis à un dé-confinement progressif à compter du 11 mai 2020 avec réouverture partielle des écoles. La pandémie a eu des conséquences sur le budget : baisse des recettes communales (cantine, garderie, locations des salles, pêche, camping) et augmentation de certaines dépenses (achats de gel-hydroalcoolique, produits désinfectants, masques).

Le budget a été établi avec la volonté de :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- Mobiliser les subventions auprès du Conseil départemental et de l'Etat chaque fois que possible.

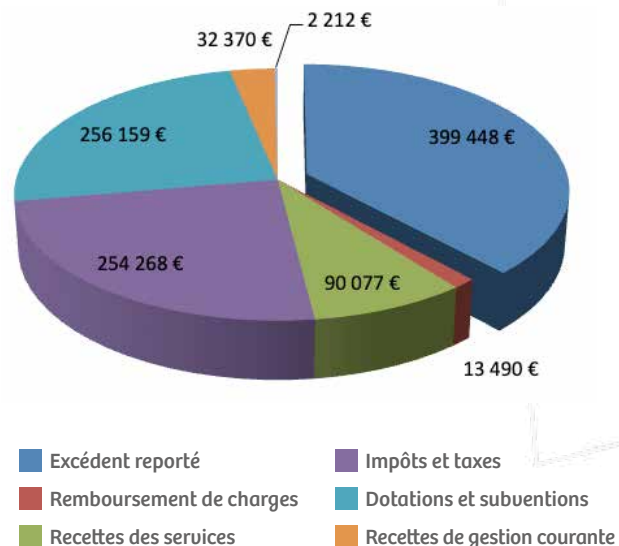
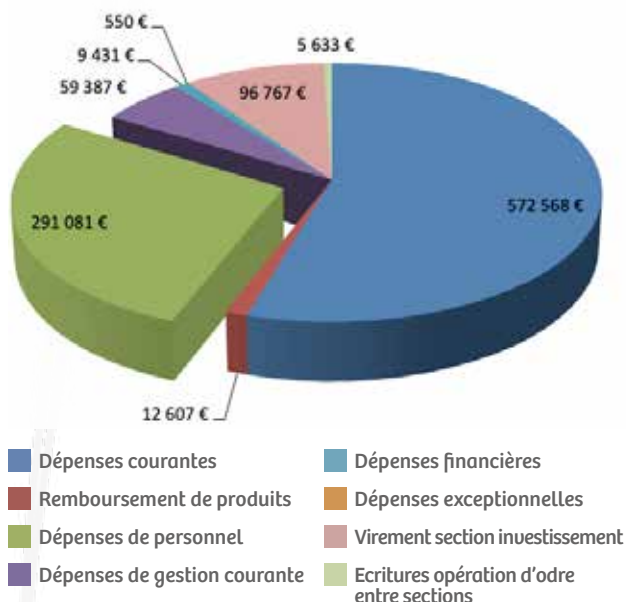
Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du Budget principal s'équilibrent à hauteur de 1 048 024 €.

Elles se caractérisent par :

- un résultat reporté conséquent de 399 448 €,
- un virement de 96 767 € à la section d'investissement,
- par le vote des taux d'imposition des deux taxes locales pour un lissage sur six ans
- 10,18 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 72,22 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La fiscalité locale apporte 199 924 € à la commune.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2020



Règlement du cimetière de Lagarde-Enval

Dans sa séance du 27 juillet 2020, et considérant qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et la décence dans les cimetières, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le règlement du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir.

Le tarif des cases dans le columbarium a été fixé ainsi qu'il suit :

1 case 300 € pour une durée de 15 ans – 500 € pour une durée de 30 ans – Dispersion des cendres 30 €

Pour information, le règlement du cimetière de Marc-la-Tour est déjà acté.

Rentrée à l'école de Lagarde-Marc-la-Tour

Une nouvelle directrice, M^{me} Marion Sallas a été nommée à l'école et enseigne dans la classe de CM1/CM2. Les autres enseignantes sont les mêmes que l'année dernière : M^{me} Laporte Marie-Pierre dans la classe de PS/MS, M^{me} Planche Elodie en GS/CP, M^{me} Dessus Dominique en CE1/CE2.

Du côté des élèves, peu de pleurs chez les petits en ce premier jour, quant aux grands, ils ont repris, certains avec plaisir, d'autres avec un peu d'appréhension leurs habitudes après cinq mois et demi sans présence à l'école pour la majorité d'entre eux.

L'arrêt des activités périscolaires demandé par la majorité des parents d'élèves et la totalité des enseignantes a entraîné la restructuration du service des employées communales : afin de conserver les emplois, un changement des tâches a parfois été nécessaire.

Le protocole sanitaire allégé, sauf en ce qui concerne le nettoyage et l'hygiène permet pour l'instant d'accueillir tous les élèves.



Le personnel de la cantine Stanislas Sochaj et Morgane Barry.



M^{me} SALLAS entourée de l'équipe enseignante.

Réouverture des salles communales pour les activités culturelles et sportives

Par arrêté du 8 septembre 2020, Monsieur le Maire autorise la réouverture des salles communales fermées au public depuis le mois de Mars en raison du confinement.

Les salles peuvent être à nouveau utilisées par les associations pour leurs activités sportives ou/et culturelles sous réserve de déposer à la Mairie le formulaire « attestation sur l'honneur - occupation régulière » visé par le Président de l'Association concernée.

Celui-ci s'engage à respecter et faire respecter aux adhérents de l'association les règles sanitaires prescrites par le décret du 31 mai 2020 et l'arrêté municipal du 8 septembre 2020 (cf site internet : www.lagarde-enval.fr).

Le protocole sanitaire pour l'utilisation des salles visé par le Président devra être communiqué à tous afin que chacun s'engage sur l'application des règles sanitaires suivantes :

- Respect d'une distance d'au moins 1 m entre les participants,
- Désinfection des mains avant et après
- Port du masque obligatoire,
- Aération de la salle avant et après,
- Nettoyage et désinfection des équipements par l'utilisateur,
- Tenir un tableau horodaté des entrées et sorties de chaque participant avec leurs coordonnées à disposition de la mairie en cas de besoin.



Union Fédérale des Anciens Combattants

Cérémonie du 19 mars 2020 : La journée en Hommage aux « Morts pour la FRANCE » pendant la guerre d'Algérie et les combattants du Maroc et de Tunisie s'est tenue en comité très restreint cette année étant donné que la population était contrainte au confinement national depuis quatre jours. Une gerbe en présence de Monsieur le Maire a été déposée et la minute de silence en mémoire des victimes mortes pour la France a été respectée.

Cérémonie du 8 mai 2020 à LAGARDE-MARC-LA-TOUR

La célébration du 75^{ème} anniversaire de la victoire qui a mis fin à la seconde guerre mondiale a été honorée au sein de la commune nouvelle de Lagarde-Marc-La-Tour. Un premier dépôt de gerbe devant le monument aux morts de Marc-La-Tour en présence de Monsieur Boudre, le porte-drapeau de la commune, M RINGENBACH Daniel, maire de la commune nouvelle, M LAPLACE Dominique, maire délégué de Marc La Tour et le chef d'escadron WOLF Emile, président de l'association des Anciens Combattants de Lagarde-Enval. La cérémonie fut célébrée en comité restreint. La délégation s'est ensuite rendue au monument aux morts de Lagarde Enval pour rendre hommage aux morts pour la France. Les porte-drapeaux de l'association ont répondu présents. M RINGENBACH a déposé une gerbe au pied du monument.

L'absence de la population ainsi que les élèves qui font habituellement la lecture du message de l'UFAC, ont laissé la place du village bien vide.



Monument aux morts de Marc-la-Tour.

Randonnée des Pierres.

La première randonnée des Pierres s'est déroulée le 2 août 2020 au départ de la place de la mairie à Marc La Tour sous des températures très clémentes. Une soixantaine de randonneurs se sont rassemblés pour découvrir les nombreuses sculptures qui jalonnent la randonnée de 13 kilomètres dans les bois de Marc La Tour. Avec un dénivelé de 680 mètres, nous avons proposé trois circuits de 6, 10 et 13 kilomètres. Cette balade s'est clôturée dans la bonne humeur avec un pique-nique champêtre servi aux participants. Les bénévoles du Foyer Rural de Lagarde Marc La Tour accompagnés des bénévoles de la section marche de Lagarde Enval, ont contribué la mise en place de cette manifestation en respectant les gestes barrières pour la sécurité de tous. Nous souhaitons souligner la compréhension des participants qui ont suivi les consignes sanitaires et ont largement porté le masque de protection. L'association du Foyer Rural de Lagarde Marc La Tour est ravie de la participation des élus de la commune nouvelle qui unie les deux communes de Lagarde Enval et Marc La Tour. Encore une belle réussite de l'entente des habitants de la Nouvelle commune.



Sixième édition du nettoyage des chemins de la commune le dimanche 26 juillet 2020



Opération réussie !!

Le nettoyage des chemins de la commune a regroupé une soixantaine de personnes bénévoles qui ont travaillé de bonne heure et de bonne humeur afin de rendre accessible les chemins pour le bonheur des randonneurs, vététistes, coureurs, chasseurs, chercheurs de champignons, cavaliers...

Dès 7h du matin, regroupement à l'étang, Les groupes équipés de débroussailleuses, tronçonneuses ont été répartis dans tous les coins de la commune.

C'est aux alentours de midi, que les travailleurs ont fait une pause bien méritée aux abords de l'étang dans le respect des obligations de distanciation et des gestes barrières.

Les sangliers grillés au barbecue, offerts par les chasseurs, ont été appréciés de tous, la commune participant aux frais annexes du repas entrée, frites, desserts, boissons.

Nous remercions vivement la participation de toutes et de tous. Cela permet de tisser des liens entre toutes les associations de la commune en menant une action collective et en ré-ouvrant des chemins fermés par la végétation.

L'autorisation donnée par les propriétaires à parcourir leurs chemins privés ne doit pas dispenser les promeneurs de fermer les barrières et les clôtures après leur passage.

Nous espérons être encore plus nombreux l'année prochaine !!!

Atelier sculptures

Le stage animé par l'Association Fragments début août a connu un vif succès. Sur la place de l'église, sous un chapiteau, quatorze adultes et onze enfants ont sculpté le granite, le calcaire, le grès ou le marbre dans la chaleur estivale.

Le président de l'Association, Jacques Tramont, a accompagné, conseillé les participants sur les bons gestes à avoir pour ne pas se faire mal, sur la réalisation d'un plan ou sur la sculpture en relief.

En attendant la 11^{ème} édition de la biennale de la pierre l'été prochain, Il a animé des visites commentées du village et du jardin des sculptures les dimanches matins pendant l'été.



Concours de pêche au coup

Dimanche 30 septembre dernier, un concours de pêche au coup a eu lieu à l'étang de la commune. 14 pêcheurs ont fait le déplacement pour participer à cette journée, un participant venu de Pau a fait 540 km!! Des gardons, des carpes, des brêmes ont rempli les bourriches tout le long de la journée.

M. Claude RICO remporte le concours du jour avec 15765 grammes devant M. Rémi ARNOULD, 11530 grammes, et M. Christophe BESSETTE, 2916 grammes.

Frédéric CAPITAIN remercie toutes les personnes qui ont participé en respectant les gestes barrières et le port du masque.

Etat Civil

ANNEE 2019

NAISSANCE :

SOUSTRE Alice Morgane, née à Tulle le 03 juin 2019

CAMART Marin, né à Limoges le 10 juin 2019

FOUCHER Tiago François Emile, né à Tulle le 21 août 2019

ROMANO Nelly, née à Tulle le 06 novembre 2019

MARIAGE :

TEYSSANDIER Etienne et MAK Qing, mariés le 03 août 2019

RIEUNIER Hubert Georges Marie Robert et CHOVEL Annie Jacqueline Frédérique, mariés le 01 juin 2019

Elodie PODAGE et Vincent ROMANO, mariés le 12 octobre 2019

DÉCÈS :

VERNADAT André Aimé Antonin, décédé le 20 mai 2019, domicilié à Bellevue

MASSALVE Monique, décédée le 30 juillet 2019, domiciliée à Habilis

GORCE Vincent Jean Marie, décédé le 09 août 2019, domicilié à l'Etang

LAGACHERIE Nicole, décédée le 12 octobre 2019, domiciliée au Lotissement Le Pré Pigeonnier

CÉLIER Alfred, le 09 octobre 2019, domicilié à La Boutouyrie

TERRIEUX François Robert, décédé le 14 novembre 2019, domicilié à Crumeyrolles

BROUSSOLLE Pierre, décédé le 17 novembre 2019, domicilié à la croix de Vaysse.

BOUSQUET Jean Pierre Henry, décédé le 23 novembre 2019, domicilié à La Croix Rouge

GIBIAT Yvonne Claire épouse FAURIE, décédée le 13 décembre 2019, domiciliée 19 route de la Chapeloune

TRAMOND Arlette Flavie veuve COURSAK, décédée le 19 décembre 2019, domiciliée Le Bourg

TERRIEUX Flavie Paulette Marthe veuve PUYHAUBERT, décédée le 23 décembre 2019, domiciliée 3 impasse de Chavelarbre

ANNEE 2020

NAISSANCE :

MONS Maëlys, née à Tulle le 23 janvier 2020

ACOSTA Laly Paola Iris, née à Tulle le 26 janvier 2020

MESTRE Lohan, né à Tulle le 17 mars 2020

NARD Joris André, né à Tulle le 27 mai 2020

PESCHADOUR Noha Fabien Marie, né à Tulle le 15 juillet 2020

PACS :

Sophie DUCHIRON et Fabien BOUDRE, pacsés le 28 juillet 2020.

DÉCÈS :

CHAMPONNOIS Marie Gilberte épouse BOUAL, décédée le 20 janvier 2020, domiciliée 11 route des Jordes

DUTHEIL René, décédé le 04 avril 2020, domicilié 2 route des Châtaigniers

MONS Catherine, décédée le 14 avril 2020, domiciliée 5 route de Trémouille

MEYRIGNAC Maurice Jean Pierre, décédé le 10 mai 2020, domicilié 2 route de Louradour

PUYHAUBERT Hervé, décédé le 19 mai 2020, domicilié 12 route de Bourvillage

NAUDIN Claudine née BRISOLARY, décédée le 22 mai 2020, domiciliée à La Croix Rouge

RIEUNIER Simone, décédée le 18 septembre 2020, domiciliée au Trieux

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE :

SOUSTRE Aurélien pour une rénovation de maison à Chaugeix

PERRIÈRE Jean-Luc pour la construction d'une maison individuelle à La Croizette

COMMUNE de Lagarde-Marc-la-Tour pour la rénovation de la « maison Fage », au bourg

COMMUNE de Lagarde-Marc-la-Tour pour la construction d'une maison de service public, au bourg

BOUNY CCB pour l'extension d'une maison, 22 rue des Sources

MESTRE Quentin pour la rénovation d'une maison, 3 rue des Etables

PESCHADOUR Laurent pour l'extension d'une maison, 6 Route de Sainte-Fortunade

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE

de la Mairie chef-lieu à Lagarde-Enval :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
vendredi 9h à 12h et 14 à 16h. Samedi de 9h à 12h.

Fermée un samedi sur trois.

La mairie est fermée le mercredi toute la journée.

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax : 05 55 27 33 06

Email : lagarde-enval@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

de la Mairie déléguée à Marc-la-Tour :

Mardi et samedi de 9h à 12h.

Tel : 05 55 27 11 98 - Fax : 05 55 27 10 06

Email : mairiemarclatour@wanadoo.fr

PERMANENCE

Les élus se tiennent à la disposition de la population (prendre rendez-vous aux secrétariats).

Merci de bien vouloir communiquer à **Mme Isabelle LAGARDE** (Chargée de la Communication)

Tél: 06 08 22 37 78 - Email : i.lagarde@orange.fr

les articles (en word) et les photos (en jpeg) des événements associatifs à venir ou qui ont eu lieu pour diffusion sur :

le site de la commune www.lagarde-enval.fr

le Face book <https://www.facebook.com/mairielagardemarclatour>
la presse locale.

**Déchetterie
de Puy Limond
05 44 40 60 57**

Lundi : Fermée

Mardi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

**La Poste
05 55 27 13 00**

**Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
9h à 12h30**

**Mardi
9h30 à 13h**

Samedi : Fermée

Du côté de l'Agglo

L'Agglo a adopté un certain nombre de mesures de soutien à l'activité économique :

- Elle a participé au fonds de prêt de solidarité et de proximité aux TPE de la Région Nouvelle Aquitaine
- Elle a mis en place un dispositif spécifique pour accompagner les entreprises du territoire, abondé de 910 000 €, 800 000 € sur les fonds propres de Tulle Agglo, et 110 000 € provenant de la mobilisation d'un tiers de l'enveloppe prévue pour la Dotation de Solidarité Communautaire versée aux communes : ainsi, toutes les communes ont participé à ce fonds de soutien. Pour la commune de Lagarde-Marc-la-Tour, cela représente une somme de 3 000 €, 5 ou 6 entreprises de la commune ont bénéficié à ce jour de ce fonds.

Ajoutée à l'achat de masques et à diverses autres opérations, c'est une somme de 1,5 millions d'euros que l'Agglo a, à ce jour, consacré à cette crise sanitaire, l'équivalent de tous ses excédents budgétaires, et ce n'est sans doute pas fini...

Rappel : le service Transport à la demande (T.A.D.)

Ce service permet aux habitants du territoire de se rendre à Tulle les mercredis et samedis matins ; il dessert quatre arrêts sur Tulle (Préfecture, Brigueleix, la Gare, place Schondorf).

Les horaires d'arrivée sont fixes, à Tulle 9h et 14h30,

Les départs de Tulle à 11h30 et 17h.

Pour utiliser le service, il suffit de réserver son trajet au plus tard la veille avant 12h, en appelant une plateforme de réservation au 05.55.21.26.54

C'est un trajet sur mesure, le conducteur vient vous chercher à votre domicile, Aller/retour pour 4 € - si besoin renseignements complémentaires à la mairie.

Daniel RINGENBACH
Vice-Président Tulle Agglo